

# Les ECHOS

*de la Maison des Services*



**Numéro 21 - Décembre 2018**



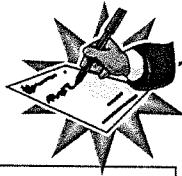
de la Vallée de la Dieue  
et de Meuse Voie Sacrée



**Journal publié avec le soutien de notre CODECOM Val de Meuse - Voie Sacrée**



## CONTACTS



### L'ADMR à votre service

**Adresse :** Association ADMR du Val de Meuse  
et du Plateau de Souilly  
1 bis Route de Senoncourt  
55320 ANCEMONT

**Téléphone :** 03 29 87 63 51

**Adresse mail :** [vdmps@fedes55.admr.org](mailto:vdmps@fedes55.admr.org)

#### Ouverture de la permanence :

Les lundis, mercredis et jeudis  
de 13h45 à 16h30

#### Les membres du bureau :

<b>Mireille HUMBERT</b>	<b>Présidente</b>
Gérard RAUSCHER	Vice-Président
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Roger ROUX	Trésorier Adjoint
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Ghislaine LABOURIER	Secrétaire Adjointe
Christiane CHARLE	Membre du Bureau
Annick ELOY	Membre du Bureau
Maria MARTIN	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau

**Nos délégués de village** figurent page 4.

**Les aides à domicile :** Vingt-trois aides à domicile sont à vos côtés chaque jour.

### La Maison de retraite de Sommedieue

**Adresse :**  
**EHPAD Jacques Barat DUPONT**  
Rue du Parc  
55320 SOMMEDIUE

**Directrice :** Sandrine LHOTTE

**Téléphone :** 03 29 87 71 06

**Adresse mail :**  
[contact@maison-retraite-barat-dupont.fr](mailto:contact@maison-retraite-barat-dupont.fr)

**Site internet :**  
[www.maison-retraite-barat-dupont.fr](http://www.maison-retraite-barat-dupont.fr)

### Le SSIAD

#### Adresse :

Service de Soins Infirmiers A Domicile  
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout  
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

**Téléphone :** 03 29 85 72 33

*En cas d'absence, merci de laisser un message sur le répondeur.*

**Adresse mail :** [siadmonthairons@orange.fr](mailto:siadmonthairons@orange.fr)

Brigitte ADRIAN, Infirmière Coordinatrice, vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi.

*Merci de la contacter d'abord par téléphone.*

#### Les membres du bureau :

<b>Charles DEMANGE</b>	<b>Président</b>
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

#### Les aides-soignantes :

17 aides-soignantes assurent chaque jour les soins dont vous avez besoin.

### L'ILCG

#### Adresse :

Instance Locale de Coordination Gérontologique Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée  
1 bis Route de Senoncourt  
55320 ANCEMONT

**Téléphone :** 03 29 87 73 70

#### Ouverture de la permanence :

Le lundi de 14h00 à 16h00  
Le jeudi de 14h00 à 16h00

#### Les membres du bureau :

<b>Josiane SPITTLER</b>	<b>Présidente</b>
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau
Mireille HUMBERT	Membre du Bureau

**Nos délégués de village** figurent page 5.

## Les délégués de village de l'ILCG

<b>AMBLY</b>	M. Daniel BOURDET - 6 Lotissement Etrain 55300 AMBLY
<b>ANCEMONT</b>	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
<b>BELRUPT</b>	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
<b>DIEUE</b>	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
<b>DUGNY</b>	M <sup>lle</sup> Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
<b>GENICOURT</b>	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOÈVRE - tél : 03.29.88.85.25
<b>HAUDAINVILLE</b>	Il n' y a pas de délégué actuellement.
<b>HEIPPES</b>	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
<b>JULVECOURT</b>	Il n' y a pas de délégué actuellement.
<b>LANDRECOURT-LEMPIRE</b>	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
<b>LEMMES</b>	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnettes 55220 LEMMES - tél : 06.08.03.16.23
<b>LES MONTHAIRONS</b>	M. Octavio DEGLI ESPOSTI - 1 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIRONS - tél : 03.29.85.70.86
<b>NIXEVILLE-BLERCOURT</b>	Il n' y a pas de déléguée actuellement
<b>OSCHES</b>	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
<b>RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX</b>	Il n' y a pas de délégué actuellement.
<b>RECOURT</b>	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambuzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 09.60.45.47.40
<b>RUPT</b>	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOÈVRE - tél : 03.29.88.85.25
<b>ST-ANDRE-EN-BARROIS</b>	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
<b>SENONCOURT</b>	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY - tél : 06.51.64.71.21
<b>SOMMEDIÈUE</b>	Il n' y a pas de délégué actuellement.
<b>LES-SOUHESMES-RAMPONT</b>	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
<b>SOUILLY</b>	Il n' y a pas de délégué actuellement.
<b>TILLY</b>	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
<b>VADELAINCOURT</b>	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Françoise BERNARD - 11 Grande Rue 55220 VADELAINCOURT
<b>VILLE-SUR-COUSANCES</b>	Il n' y a pas de délégué actuellement.
<b>VILLERS</b>	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65 Mme Edwige LEGUAY - 2 bis rue de la Vierge 55220 VILLERS-SUR-MEUSE

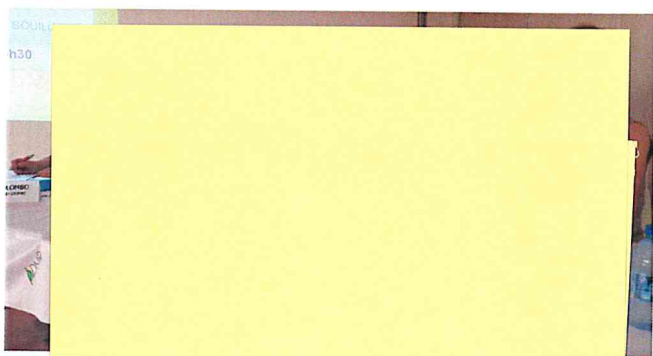


## Assemblée Générale Ordinaire de l'ADMR

Elle s'est déroulée le jeudi 31 mai 2018, dans notre salle de réunion commune avec la CO-DECOM Meuse Voie Sacrée, au 1 bis Route de Senoncourt à ANCEMONT.

Le résultat 2017 est stable par rapport à celui de 2016 :

- ☞ 24 082 heures effectuées
- ☞ 191 personnes aidées
- ☞ 4 600 repas chauds livrés
- ☞ 57 postes FILIEN en fonction.



**Mme Marie-Josée MERTZ était présente pour représenter la Fédération ADMR Meuse**

## Une surprise bien réussie

Par une chaude journée d'été, les membres du Bureau de l'ADMR étaient réunis pour examiner les différentes questions de la vie de l'association. Après avoir planché sur les finances, les projets d'actions à mener pour la rentrée de septembre, etc... etc..., nous étions prêts pour nous rafraîchir !

Comme il lui est coutume de le faire, Josiane SPITTLER fut la première à proposer ses services (toujours avec un grand sourire et un trait d'humour) pour mettre en place gobelets, rafraîchissements accompagnés de « quelques douceurs » !

Complices de ce que nous avons prévu, nous avons dit que des flûtes conviendraient mieux que des gobelets en plastique !!! Toute étonnée, Josiane demanda pour quelle occasion

nous propositions « des bulles » ? Alors... de concert, nous avons laissé libre cours à notre attente et notre plaisir d'apporter gâteau, champagne, cadeaux et de chanter « Joyeux Anniversaire Josiane ! ».



Ce fut un vrai bonheur de voir notre amie, grands yeux brillants de surprise ! Il est vrai que son anniversaire était passé depuis trois mois ! Merci Josiane pour ce moment de vraie joie partagée.

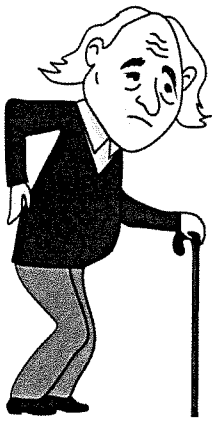
Au printemps, nous avons déjà fêté les anniversaires d'Adèle COLOMBO et Jean GUEUSQUIN. Certains anniversaires ponctuent plus la vie, mais... qui se soucie du nombre des années ? Etre bénévole à l'ADMR, c'est savoir donner de son temps et mettre tout en œuvre pour apporter un peu de confort et réconfort à nos aînés, aux personnes touchées par le handicap et aux familles, mais c'est aussi se retrouver pour partager sans retenue une grande AMITIÉ. Venez vous joindre à nous et vous vivrez quelque chose d'unique que l'on ne peut vraiment connaître que si l'on pense, ensemble, aux autres.

**Mireille HUMBERT**

*Je ne suis que le rapporteur des thèmes développés qui suivent et qui ont fait l'objet de rencontres animées par des psychologues. Ils trouvent tout à fait leur place dans le cadre de nos préoccupations actuelles.*

**Josiane SPITTLER**

## **Souffrir de la dégradation de son parent**



La vieillesse et/ou la maladie induisent, outre la dépendance, des métamorphoses du corps et du caractère. Nous vivons dans une société, où les slogans publicitaires qui accompagnent nos déplacements dans la ville ou notre lecture de la presse, nous exhortent à conserver beauté,

jeunesse, performance ; ce contexte soumet l'aidant et son proche à un regard pas toujours bienveillant.

L'apparence de son patient peut, parfois, renvoyer à l'aidant une impression d'étrangeté, qui l'inquiète et le fait souffrir à plusieurs titres. Son proche n'est plus celui sur lequel il pouvait s'appuyer, ou qui l'a séduit ; les relations s'en trouvent compliquées, induisant chez l'aidant colère, impuissance, culpabilité face à une finitude qui peut, aussi, le renvoyer à sa propre vulnérabilité.

L'accompagnement de son proche peut-il permettre à l'aidant d'apprendre une autre façon d'exister, où être serait plus important que faire ou paraître ?

### **L'aidant peut-il dire non ?**

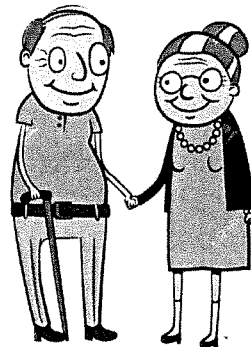
C'est souvent dans un élan de générosité, avec le désir d'atténuer sa souffrance, que débute le soutien à un parent qui devient dépendant. Puis, progressivement avec le temps,

l'aggravation de la dépendance amène l'aidant à une disponibilité à laquelle il ne sait pas / n'ose pas, mettre de limites. Un sentiment d'impuissance risque parfois de le gagner quant à sa capacité à soulager son proche ; cette impression peut être redoublée par une propension à faire des choix de vie au détriment de son propre épanouissement (vie de couple, sociale, familiale...). Outre l'épuisement, physique et moral, qui peut le gagner, son désir d'un autre horizon risque d'être barré par un sentiment de culpabilité.

La question se pose du plaisir que l'aidant se sent capable de s'autoriser pour lui-même, sans avoir à s'en justifier, et par ailleurs l'aptitude du proche à y consentir, en contrepartie d'une relation fondée sur une empathie réciproque.

### **L'aidant confronté à la fragilité**

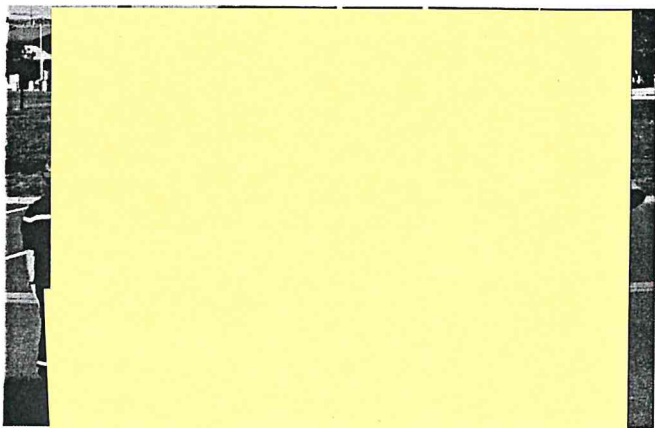
Il arrive toujours un temps dans l'existence où nous ne pouvons plus éviter de nous confronter à la fragilité de l'autre touché par l'accident, la maladie, le handicap, la vieillesse, mais aussi la nôtre. L'aidant en prend conscience chez son proche, devenu dépendant, et tente de l'aider à pallier au déclin de ses moyens. Mais souvent il est oublieux (indifférent, insensible) de ses propres limites, préférant ainsi échapper à un sentiment d'incertitude et à l'éventualité d'une perte de contrôle sur sa vie, sources d'anxiété.



L'origine de la vulnérabilité de l'aidant est à rechercher dans son éducation et son histoire, ce qui explique qu'elle lui reste cachée, jusqu'à ce qu'il se penche sur ce qui le fait souffrir, au-delà de la fatigue : incapacité à poser des limites, loyauté à une promesse, réparation d'un manque d'affection, quête d'une légitimité...



## Faire quelque chose de sa vie pour les autres !



Lors de la cérémonie du 8 mai au Monument aux Morts d'Ancemont en hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale, j'avais été impressionnée par la présence de jeunes sapeurs-pompiers, le visage grave, alignés en bon ordre, revêtus de la tenue de service et d'un casque rutilant.

Je me suis renseignée auprès d'un sapeur-pompier qui encadrait ce groupe de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) afin de savoir d'où ils provenaient. « Ce sont des jeunes de nos villages voisins qui constituent la toute nouvelle section JSP créée à Dieue au Centre de Secours en Septembre 2017. »

Il m'a semblé important de faire connaître à nos lecteurs le parcours et la motivation de jeunes, tous volontaires et, bien entendu bénévoles. Alexis MEUNIER des Monthairons a accepté de témoigner sur son engagement qui est également celui de ses jeunes compagnons.

Il existe à Verdun depuis plusieurs années une section jeunes sapeurs-pompiers et c'est au Centre de Secours que sont dispensées de nombreuses formations indispensables.

La section de Dieue est composée actuellement de douze garçons et d'une fille, agés de 12 à 14 ans, qui se retrouvent au centre de Secours tout au long de l'année un samedi sur deux pour suivre une formation répartie sur quatre années. La plupart d'entre eux sont déjà titulaires de la formation de premier secours et sont admis après un entretien individuel sur leur motivation.

Le programme des deux premières années est essentiellement basé sur la découverte du matériel d'intervention non seulement en théorie, mais également le fonctionnement de tout l'équipement de secours permettant la lutte contre les incendies, les secours à domicile, les sauvetages suite à des accidents de la route ou ménagers, les noyades, les chutes, etc... Au cours des troisième et quatrième années, l'acquis des deux premières années est alors mis en pratique, assorti d'une approche psychologique afin d'être prêt pour affronter les diverses interventions.



**L'accompagnement en cas de sinistre ou accident n'est autorisé qu'après avoir suivi les quatre années de formation initiale.**

Sur le plan extra-professionnel les sapeurs-pompiers sont regroupés au sein d'une amicale, association qui apporte un lien et un soutien humain entre eux.

Grâce au soutien financier d'annonceurs locaux, un nouveau calendrier est édité chaque année pour être présenté à la population des communes du territoire. La visite de présentation se fait généralement sur la fin de l'année. Les habitants très sensibles aux actions et dévouement des sapeurs-pompiers ne manquent pas de leur réserver un bon accueil.

Sainte Barbe, patronne des soldats du feu, est fêtée le 4 décembre. Au cours de cette fête des décorations et récompenses sont remises aux sapeurs-pompiers confirmés en présence des jeunes sapeurs-pompiers.

La journée du cross est un évènement sportif, annuel important qui consiste à accomplir une course à pied de 2,5 à 5 km en tout terrain pour les jeunes sapeurs-pompiers et de 7 à 9 km pour les adultes. Cette course est consacrée par des récompenses et décorations suivies d'activités détente. Pour accomplir ce cross les jeunes sapeurs-pompiers s'entraînent par une préparation sportive tout au long de l'année.



## Nos villages : HEIPPES



*Aucune autre commune ne porte le nom « Heippes » en France.*

Il existe plusieurs étymologies du nom « Heippes », la plus probable semble venir du nom latin *Espium*, **lieu planté d'épines**. La toponymie évoque également une origine obscure, sans doute germanique (*Heipen*) en Westphalie.

Il a été relevé les orthographes suivantes : *Espeium* (1199), *Heppe* (1200), *Heipes* (1259), *Heippe* (1336), *Heyppes* (1338), *Heippes* (1502), *Heppes* (1610), *Hyeppes* (1642), *Hieppes* (1738), *Heppiæ* (1738), *Heippe* (1793). *En patois, on prononçait Haïeppe avec le H fortement aspiré.*



**Son blason** : Tiercé en pairle renversé, ondé pour les deux partitions en chevron : au 1 d'azur à une croix de Malte d'or, au 2 d'or à une croix latine aiguisée, au pied péronné, de gueules, au 3 de gueules à une tête arrachée de chevreau d'argent.

**Heippes est située sensiblement à mi-distance de Bar-le-Duc et de Verdun** et est traversée par la Voie Sacrée. L'agglomération s'étale à l'ouest de cette voie, et présente une forme triangulaire avec deux rues principales qui se rejoignent sur la place du village et sur lesquelles aboutissent des rues secondaires.

Son territoire de **1 048 hectares** est accidenté, avec un point culminant à 347 m d'altitude.

Avec 390 hectares de forêts, **les bois ont toujours constitué la richesse de Heippes**, où son industrie y était prospère. On y rencontrait des sabotiers, des fabricants de bois de brosse, de râ-teaux, de manches d'outils, des charbonniers et de nombreux bûcherons. Il se raconte qu'en 1823, l'un d'entre eux nommé Collot trouva dans la forêt, un vase d'étain renfermant 300 pièces de monnaies françaises (Henri IV), lorraines, bavaroises et autrichiennes.

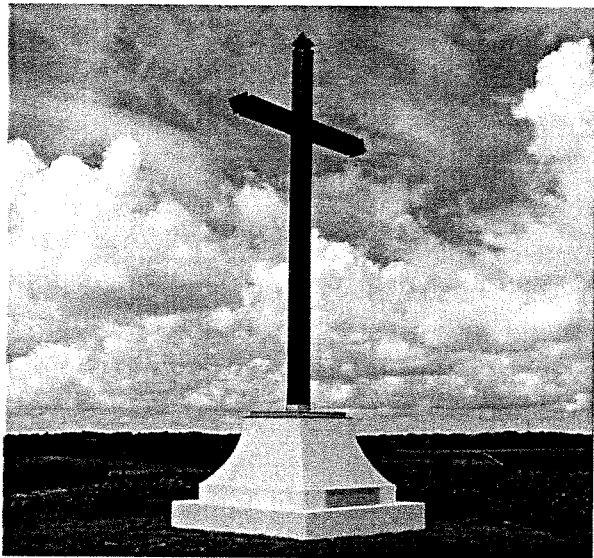
Autrefois, Heippes était constitué de vastes étendues de friches qui faisaient songer à un pauvre sol. Cela se vérifie dans la statistique de 1706 où il est rapporté qu'il ne reste plus de grain aux laboureurs quand ils ont payé « leur canon » (fermage). De même dans le cahier de doléances de 1789, les habitants annoncent qu'ils n'ont même pas récolté pour leur semence, qu'ils devront manger du pain d'avoine, nourriture ordinaire des chevaux.

Heippes n'apparaît pas dans l'histoire de l'Antiquité ni du bas Moyen-Âge. Ce n'est qu'en 1183 qu'elle est mentionnée dans la donation de l'alleu de Heippes que faisait Raoul 1<sup>er</sup> de Clermont dit Le Roux aux frères de l'Hôpital de Jérusalem (Hospitaliers). Mais dès 1282, le comte de Bar en sera le seul seigneur et à cette date, Jean de Bar rendra hommage au roi de France pour ses terres de Souilly, Osches, Rambluzin, Issoncourt et Heippes. Cette période est obscure car Heippes est mentionnée à la fois faisant partie des prévôtés barroises de Bar et de Souilly.



**Le bâtiment de la Mairie a été entièrement rénové en 2011**

Verdun - Sculpteur: M. Claude MICHEL de Triaucourt). Cette première restauration la fit plus haute afin de lui donner une allure plus élancée que l'originale, ce qui suscita une polémique au sein du conseil municipal. À la suite de sa casse provoquée par les vents violents de la tempête Lothar de décembre 1999, elle fut de nouveau restaurée en 2000 et également soutenue par Le Souvenir français.



**La Croix de la Côte à Moulin fut érigée en 1915**

Le 4 avril 2015, afin de célébrer le centenaire de sa pose, une cérémonie s'est déroulée au pied de la croix sous la présidence du Colonel Jacques Mienville, délégué militaire départemental de la Meuse avec la participation d'un piquet d'honneur du Service des Essences des Armées pour l'Aviation Légère de l'Armée de Terre sur la base aérienne d'Étain-Rouvres et en présence de Monseigneur Jean-Paul Gusching, évêque de Verdun, qui a béni la croix.

### **Culture**

Autrefois, le surnom patois des habitants de Heippes était les « **Gaillots** » (les chevreaux). Le 2 mai 2008, la cour de l'ancienne école accueillait Jean Sucquet à l'occasion de la sortie de son livre « Les bonheurs d'un Gaillot ». En effet, le fils de l'ancien instituteur relate dans cet ouvrage, avec beaucoup d'humour et d'anecdotes, son enfance heureuse à Heippes entre 1922 et 1933.

**Pascal PIERRE, Maire de HEIPPES**

Une petite fille de 9 ans demande à sa maman :

- Quel âge as-tu, maman ?
- Cela ne se demande pas ma chérie, lui répond sa mère.
- Combien tu mesures, maman ?
- Cela n'est pas important ma chérie, reprend la mère.
- Maman, pourquoi toi et papa avez divorcé ? Re-demande la petite fille.
- Cela ne te regarde pas ma chérie, dit la mère en terminant la discussion.



La petite fille demanda à sa meilleure copine pourquoi les adultes ne parlent pas de ces choses-là. Sa copine lui dit :

- C'est vraiment simple, toutes les réponses à nos questions sont sur leur carte d'identité.

Le lendemain la petite fille fouille dans le sac à mains de sa mère et trouve sa carte d'identité. Elle est ravie de voir que son amie disait vrai, toutes les réponses à ses questions s'y trouvent !

Elle court alors voir sa mère et lui dit :

- Maman, je sais ton âge.
- Ah oui ? Et j'ai quel âge ?
- 36 ans. Et je sais combien tu mesures.
- Ah oui ? Combien ?
- 1 mètre 71. Et je sais aussi pourquoi toi et papa avez divorcé.
- Et bien cela m'étonnerait fort !
- Tu as eu un F en sexe... c'est vraiment pas une bonne note !

\*\*\*\*\*



Une petite fille creuse un trou avec sa pelle. Le voisin l'aperçoit et lui dit :

- Qu'est-ce que tu enterres là ?

La gamine, sans le regarder, dit d'un ton froid :

- J'enterre mon poisson rouge qui est mort.
- Ton poisson rouge ? Mais ne trouves-tu pas que ton trou est très grand pour un petit poisson rouge ?
- Non. Mon poisson est dans le ventre de ton imbécile de chat.





*Filien*  
La téléassistance ADMR



**Opératrice d'écoute  
chez Filien ADMR :  
un sourire au quotidien**

**2000 appels traités par jour  
par le centre d'écoute**

Filien en chiffres :

- ☛ 30 ans d'expérience
- ☛ 85 salariés
- ☛ 155 000 personnes équipées
- ☛ 650 000 appels traités en 2017.

Le Centre d'écoute Filien ADMR a une surface de 240 m<sup>2</sup> et dispose de 28 postes en simultané, 35 opératrices s'y relayent 24h/24, 7jours/7. Il possède une acoustique idéale qui apporte beaucoup de confort entre les abonnés et les opératrices.

Il compte un nombre d'opératrices supérieur à la moyenne nationale constatée dans le secteur de la téléassistance, soit une opératrice pour 1 300 abonnés. Un chiffre qui amène Filien ADMR à avoir l'une des prises en charge des appels de téléassistance la plus rapide du marché. De plus, bien au-delà du service de téléassistance, **un véritable lien de confiance se noue entre les opératrices et les abonnés.** A chaque appel, ils sont encouragés à utiliser régulièrement leur dispositif pour créer le réflexe "**Filien**" en cas de besoin.



*Droits photo Est Républicain*

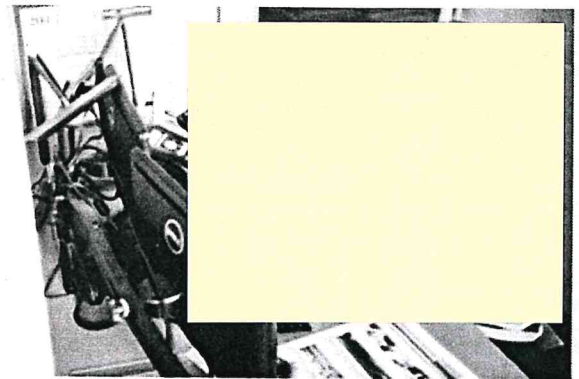
## **La satisfaction de l'abonné au cœur de leur métier**

Dès son arrivée chez Filien ADMR, chaque opératrice bénéficie d'une formation initiale avec une opératrice expérimentée. Par la suite, des formations continues sur les caractéristiques du public âgé et le secourisme sont dispensées. Chez Filien ADMR, une opératrice d'écoute est pleinement opérationnelle après 6 mois.

Au-delà des appels d'urgence, le rôle de chaque opératrice est de rassurer, d'offrir une présence et du réconfort 24h/24. Aucune limite de durée sur les appels des abonnés. Les opératrices prennent le temps nécessaire pour échanger et veiller sur leur bien-être.

**Chaque collaboratrice est recrutée pour ses compétences professionnelles et également pour ses qualités humaines : patience, gestion du stress en situation d'urgence...**

### Paroles d'opératrices



**Laëtitia - Opératrice d'écoute Filien ADMR  
depuis 10 ans**

« C'est toujours un suspense de répondre à un appel de téléassistance. Est-ce que tout va bien, est-ce une urgence ou tout simplement un échange de convivialité ? Savoir qu'on est là pour des personnes en détresse ou tout simplement pour une présence pour qu'elles puissent se sentir en sécurité, c'est un beau métier. »

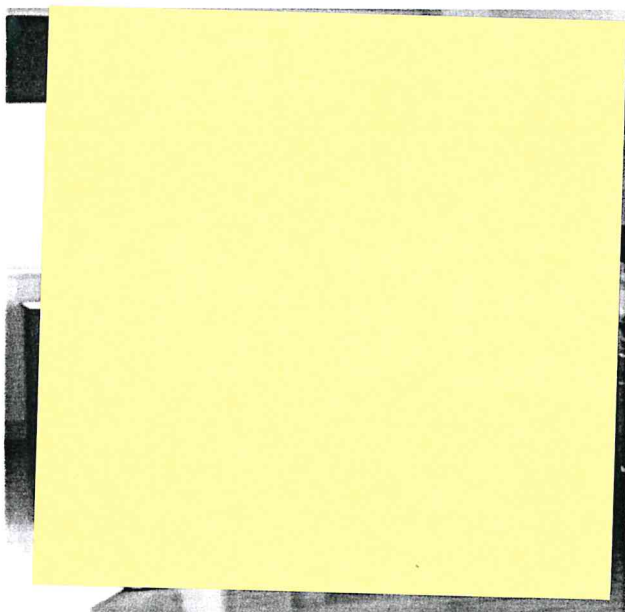
## Le lève-personne

Le lève-personne est conçu pour une utilisation en collectivité et en maintien à domicile. Il est idéal pour les transferts au quotidien. Il apporte confort et sécurité aussi bien pour le soignant que pour le patient.

Cette aide technique est ultra-maniable et manœuvrable. Sa grande amplitude de levage et sa large ouverture de la base, avec piétement électrique de série, facilite les transferts du patient depuis un fauteuil roulant.

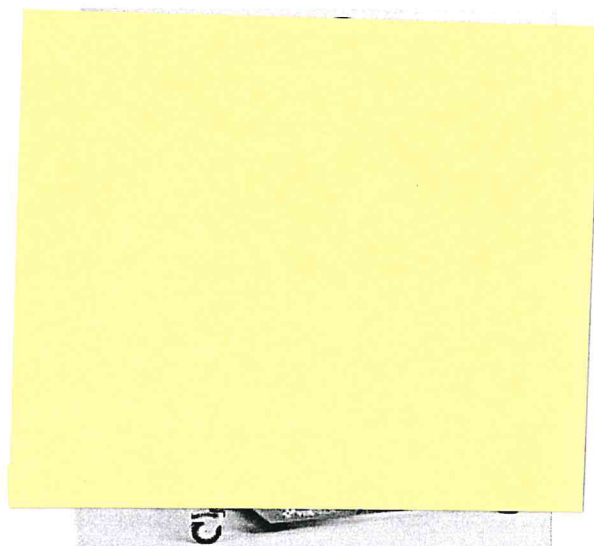
Ce lève-personne apporte au patient un maximum de confort et de sécurité pendant le transfert grâce à son mécanisme de démarrage et d'arrêt progressif de la flèche. Un système de pesée homologué classe III et conforme à la norme NF EN 45501 est disponible en accessoire pour faciliter la pesée et le travail des soignants.

Le lève-personne est simple d'utilisation grâce à son unité centrale et possède une capacité maximale de levage de 200 kg. La sangle doit être adaptée à la taille du patient et aux besoins des soins .



***Le lève-personne est ultra-maniable et manœuvrable.***

## Le verticalisateur



Egalement appelé **releveur**, il sert au transfert actif d'une personne. Il a pour objectif de permettre le transfert assis-debout par exemple du lit vers le fauteuil ou vers les toilettes en passant par la position debout et d'effectuer des changes.

Le verticalisateur est conçu pour des patients dont la mobilité est réduite mais qui peuvent cependant prendre appui temporairement sur au moins une jambe, et qui ont besoin d'une aide mécanique pour être mis en station debout et être déplacés. L'utilisation de ce genre d'appareils requiert une évaluation des capacités du patient.

Le verticalisateur électrique est muni d'une structure mécanique avec un bras de levage mut par un vérin électrique, fixé à un châssis équipé de roulettes. Il comporte également un harnais amovible et un moteur alimenté par batteries rechargeables.

Le verticalisateur simple requiert un faible niveau de dépendance de la part du patient. Celui-ci doit être capable de se hisser en position debout avec supervision dès lors qu'une bonne barre de préhension lui est fournie.

**Informations recueillies  
par Annick ELOY**



## Un départ bien mérité...



Mireille CHARTON auxiliaire de soins a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a débuté sa carrière le 01/11/1979 au sein de la résidence, qui était alors « foyer logement ». C'est le premier agent employé, après l'ouverture de la structure par le Docteur J. Barat-Dupont, pour prendre soin des personnes âgées locataires.

Elle a passé 39 ans au 12 rue du Parc à SOMMEDIÈVE. Durant ces années, Mireille CHARTON a donc connu plusieurs transformations juridiques de la résidence : du foyer logement en maison de retraite puis en 2002 en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).



Madame CHARTON va manquer à un grand nombre de résidents mais aussi à ses collègues. Ses compétences, son savoir-faire et son savoir-être étaient appréciés de tous. Elle a passé la main et échangé sa tenue professionnelle pour une tenue de ville plus adaptée pour les circonstances. Nous vous souhaitons une très bonne retraite ; prenez soin de vous et de vos proches.

**Sandrine LHOTTE-SIDOLI**

## Un nouveau visage pour l'agent d'accueil de l'EHPAD



L'établissement J. Barat-Dupont a accueilli le 1<sup>er</sup> novembre 2018, Morgane NAVONE, qui a pris ses fonctions sur le poste d'agent d'accueil. Morgane a suivi une formation de services et prestations des secteurs sanitaire et social.

Vous rencontrerez Morgane dès la porte d'entrée franchie : elle assure l'accueil téléphonique et physique, accompagne et oriente les résidents, les familles et les visiteurs au regard de leurs demandes.

Elle seconde l'équipe administrative, gère le quotidien des résidents et traite les documents administratifs (factures, interventions extérieures, ...).

Morgane est présente les lundi et vendredi la journée et les mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h30. Bienvenue à elle !

*L'accueil est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30 du lundi au vendredi.*

**Sandrine LHOTTE-SIDOLI**

*Le chien a un maître.*

*Le chat a du personnel.*

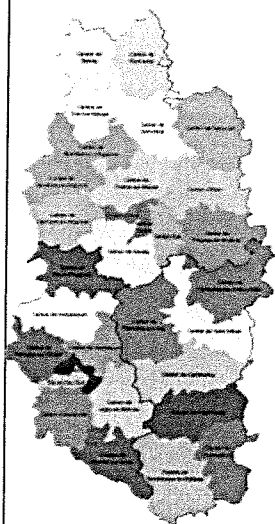
\*\*\*\*\*

*Il est impossible que quelqu'un soit heureux s'il ne s'occupe de rien.*

Aristote



## Petit zoom sur le schéma départemental de l'autonomie 2018 – 2022



*L'objectif des actions déployées dans le schéma est de maintenir et de renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.*

Suite à un état des lieux réalisé et au regard de l'évolution du contexte réglementaire et législatif, différents acteurs ont contribué à l'écriture des nouvelles orientations départementales.

4 axes y sont développés :

- ☞ Développer la prévention et le soutien aux aidants afin de mieux adapter la société aux besoins des publics âgés et en situation de handicap.
- ☞ Mieux adapter l'offre d'habitats, de services et d'accompagnement aux besoins des publics
- ☞ Améliorer la réponse aux besoins spécifiques de certains publics
- ☞ Renforcer l'information et la coordination des acteurs, ainsi que la professionnalisation.

Chaque axe est divisé en fiches actions qui seront travaillées par des groupes de personnes compétentes, afin d'une part de répondre au mieux aux besoins des secteurs et d'autre part ne pas multiplier ou créer de nouveaux dispositifs, qui pourraient être redondants avec l'existant.

La consultation du schéma peut se faire sur le site du Département : [www.meuse.fr](http://www.meuse.fr)



Cela se passe durant une réunion pour la liberté des femmes :

La première qui prend la parole est allemande :

- Bonjour, mon nom est Karen, et j'ai prévenu mon mari : "Frédéric, tu vas préparer le dîner et je veux du boeuf !"

- Le premier jour, je n'ai rien vu, le deuxième jour non plus, mais au bout du troisième, Frédéric me préparait le dîner.

C'est au tour d'une Italienne :

- Bonjour, mon nom est Isabella, et j'ai dit à mon mari : "Luigi, à partir de demain tu nettoies toi-même la maison !"

- Le premier jour, je n'ai rien vu, le deuxième jour non plus, mais le troisième, Luigi avait passé l'aspirateur.

C'est au tour de l'Algérienne :

- Bonjour, mon nom est Yasmina et j'ai dit à mon mari : "Mohamed, repasse le linge, Fainéant !"

- Le premier jour, je n'ai rien vu, le deuxième non plus, mais le troisième, j'ai commencé à revoir un peu... de l'oeil gauche !

\*\*\*\*\*

Une mère sort avec son tout jeune fils et rencontre en chemin une de ses amies fort jolie.

- Grégory, demande la mère, embrasse la dame.

- Non maman !

- Enfin Grégory, obéis !

- Non maman !

- Mais ne fais pas ta mauvaise tête ! Pourquoi ne veux-tu pas embrasser la dame ?

- Parce que papa a essayé hier et il a reçu une paire de gifles !

